



L'ECHO ALBANAIS

LES VOEUX DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Bonsoir à tous et bienvenue dans notre salle des fêtes. Nous sommes donc réunis ce soir pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Avant d'aller plus loin, permettez-moi de citer quelques uns de nos invités. Je salue mes collègues les maires et les adjoints des communes voisines, les représentants de la gendarmerie, les services de secours, le Trésor Public et sa nouvelle directrice, Mme Macé, les représentants de la Communauté de Communes, Mme Lydie Michel, notre curé André Perrot, les directrices des écoles et les enseignants, les présidents des associations, les chefs d'entreprises, les artisans et les commerçants, les anciens élus, les journalistes et les nouveaux habitants et vous tous, Mesdames, Messieurs. J'ai deux excusés, notre conseiller général, Yannick Morin et le président de la Communauté de Communes, Joseph Jaffres, tous deux retenus à une autre cérémonie.

Cette rencontre est pour nous, les élus, un moment privilégié pour faire le bilan d'une année qui s'achève et de se projeter dans l'avenir. Sachez que vos élus sont très heureux de vous accueillir. J'en profite pour les remercier pour leur esprit d'équipe et pour leur disponibilité tout au long de l'année. On peut dire que l'équipe municipale fonctionne bien, dans la bonne humeur et avec le souci permanent de faire le mieux possible dans l'intérêt général. Merci à vous tous.

Je n'oublie pas, non plus, le personnel communal qui assure sa mission du service public avec professionnalisme dans son travail au quotidien auprès de la population. Je sais que ce n'est pas facile tous les jours et que votre mission est ingrate mais je sais aussi que nous pouvons compter sur vous et encore plus dans les moments difficiles. Soyez assurés de notre soutien.

Je voudrais aussi remercier tous les bénévoles de notre commune qui se dévouent sans compter au service des autres. ST-ALBAN ne serait pas ST-ALBAN si vous n'étiez pas là. Je suis toujours émerveillé par le dynamisme et l'esprit d'imagination dont font preuve les responsables et les membres des associations. Un grand bravo à vous tous.

Une association sportive albanaise est même allée jusque Paris pour porter bien haut les couleurs de la commune. Il s'agit, vous l'avez tous deviné de nos trois dames de l'association de cyclotourisme qui ont participé à l'événement médiatique de l'année pour ce sport, c'est à dire "Toutes à Paris en vélo". Nicole Champion, Joëlle Termet, Marina Arzo étaient du voyage. Un grand bravo à elles trois pour avoir relevé ce challenge. L'association a aussi relevé un autre défi en organisant à la mi-décembre, l'assemblée générale de la Ligue de Bretagne de cyclotourisme. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, c'est un albanaise qui a été élu à la tête de cette structure régionale. Il s'agit de Bernard Rault, et le trésorier est aussi un albanaise en la personne de Guy Olivier. Les connaissant bien, je sais qu'ils sauront porter bien haut les couleurs de la commune au niveau régional et national. Un grand bravo à vous tous.

Dans un autre sport, qui mobilise beaucoup de jeunes et moins jeunes, je voudrais remercier les responsables du Flora FC. Les remercier pour tout ce qu'ils font pour le sport et surtout pour l'encadrement des jeunes. Leur école de football fonctionne très bien et les effectifs ne cessent d'augmenter. Ils préparent l'avenir et mettent en place les moyens pour assurer la relève et permettre aux équipes fanions de tirer le jeu vers le haut. Merci à vous tous les encadrants et les responsables.

Dans un autre domaine, celui de la situation économique du moment, les années se suivent et se ressemblent. Les défaillances d'entreprises et les suppressions de postes qui vont avec, sont nombreuses. De nombreuses familles sont touchées et se sont souvent les plus démunies qui sont frappées les premières. Et comme si cela ne suffisait pas, nous entendons chaque jour certains médias nous annoncer les pires malheurs qui vont continuer de s'abattre sur nous. Alors, je vous dis, sachons garder le moral et restons optimistes. Non pas un optimisme béat, mais plutôt une analyse pragmatique de la situation et se dire qu'en d'autres temps, pas aussi lointains, la situation n'était pas meilleure, sinon

.../...

Suite des vœux du Maire

pire. Sachons garder espoir et faisons confiance aux femmes et aux hommes qui innovent, qui prennent des responsabilités, qui agissent concrètement et font partager leur vision des choses à un maximum de personnes. C'est à travers, le développement de cette énergie et de cette volonté créative que bon nombre de nos concitoyens doivent retrouver la confiance et rendre celle-ci contagieuse, même si les temps sont durs. "Agir fait vivre". Alors agissons.

Revenons à notre commune.

2012 aura été pour ST-ALBAN, une année record en terme d'investissement. Tout d'abord, la deuxième phase de l'agrandissement et la rénovation de l'école - chantier financé sur deux budgets - la plus grande réalisation de la mandature vient donc de se terminer. La boîte à idée est toujours ouverte à la mairie pour trouver un nom à cette école. N'hésitez pas à participer et à glisser votre idée dans la boîte. Nous organiserons une inauguration au cours de ce premier semestre, lorsque les comptes seront clos et les subventions promises encaissées. Au cours de cette inauguration, une porte ouverte sera organisée.

Le deuxième grand chantier de l'année portait sur un vaste programme de voirie urbaine et rurale. Tout d'abord, la voirie définitive du lotissement des Clôtures et celui des Croix Roses afin de terminer les aménagements de ces lieux destinés à l'habitation et aux commerces. Dans un deuxième temps, la voirie rurale, c'est à dire hors périmètre d'agglomération, entre Beau Soleil et Les Rigaudais. Ce programme était prévu au départ sur deux budgets. L'appel d'offres était proposé avec une tranche ferme et une tranche conditionnelle. Après consultation des entreprises et ouvertures des plis, nous avons opté pour la réalisation de la totalité du programme et terminer ainsi cette route reliant Le Bourg au village des Rigaudais. L'entretien des autres routes a été réalisé en point à temps. Le montant total cumulé de ce programme de voirie s'élève à 525 662.50 € payé en 2012.

Au début de l'année, l'implantation d'un skate park et d'un terrain multisport dédié principalement à nos jeunes et aux écoles, sont venus renforcer les équipements dans cette partie du complexe sportif René Rouget. Nous avons complété ces équipements par la construction d'un nouveau jeu de boules couvert et dont la finition ne devrait pas tarder.

Voilà pour les gros investissements.

D'autres projets, mais de moindre importance au niveau financier se sont réalisés :

- la finition du centre technique, rue du Chemin Romain,
- l'extension de notre réseau d'assainissement collectif en direction du Clos Girost avec la création d'un poste de refoulement,
- la création d'un passage piétonnier le long de la rue de la Gaieté entre le rond point du Poirier et la route de La Ville es Cotard,
- les aménagements paysagers autour de la résidence du Frost,
- la mise en place de la signalisation directionnelle et touristique autour de l'agglomération 1^{ère} tranche. Cette opération est orchestrée par la Communauté de Communes au niveau du territoire intercommunal. Ceci nous a permis d'obtenir des tarifs intéressants. Cette démarche proposée par le pays de St Brieuc est destinée à améliorer et à obtenir une cohérence de la signalisation sur tout le territoire du pays de St Brieuc. En 2013, nous réaliserons la 2^{ème} tranche plus en direction des villages et hameaux.
- afin de mieux entretenir les lieux publics routiers et places, nous avons acquis une balayeuse pour faciliter la tâche de nos employés et leur éviter ainsi de faire un travail manuel fastidieux et répétitif et ainsi libérer du temps pour d'autres tâches plus valorisantes.

Dans un autre domaine, la commune a été regardée, puis inspectée et classée. Par ordre chronologique des choses, c'est le fleurissement et l'embellissement de notre patrimoine qui ont retenu l'attention de jury du Pays de St Brieuc, nous attribuant le premier prix, dans la catégorie des communes de 1000 à 2000 habitants. A la vue de ce résultat, le jury nous a classé deuxième au niveau des Côtes d'Armor, toujours dans la même catégorie de communes. De plus, le prix des meilleurs jardiniers est venu récompenser nos employés pour leur savoir-faire et leur imagination. Je pense que nous pouvons leur dire un grand bravo.

Le second challenge à relever, cette année, était de savoir si nous méritions, toujours ou pas, le label "*Bourg de Patrimoine Rural de Bretagne*". Ce label avait été obtenu en 2004. C'est donc, au cours de cette année 2012, que le nouvel examen de notre commune avait lieu. Non seulement le Bourg et le village du Bas de la Source ont été inspectés, mais également, tout le périmètre communal. En effet, à partir de cette année nous bénéficions de l'appellation "*Commune de Patrimoine Rural de Bretagne*", c'est à dire que toute la commune est concernée par le classement. C'est donc sur ces nouvelles bases que se sont déroulées les investigations, les études, la recherche de l'authenticité de notre collectivité. Après ce travail réalisé par des techniciens, vos élus ont été auditionnés pendant presque deux heures sur leurs motivations et sur les raisons qui les poussent à demander une nouvelle labellisation. Ce n'est que dans un deuxième temps que les responsables élus régionaux se sont réunis pour valider ou non notre demande. C'est avec une grande satisfaction que nous avons reçu, en cette fin d'année 2012, la confirmation du nouveau label valable désormais pour les cinq à six prochaines années.

.../...

Suite du mot du Maire

N'oublions pas que cette distinction permet à la commune et aux particuliers, d'obtenir des subventions non négligeables pour la rénovation de locaux ou habitations en respectant un cahier des charges. C'est aussi une façon de préserver le patrimoine bâti avec une architecture de qualité et donner, ainsi, une plus value à notre commune et à ses habitants. Il faut aussi dire, que les touristes qui sillonnent notre région, sont très friands de ces petits plus qui font la différence.

Notre deuxième label, celui des "Stations Vertes", est plutôt axé sur l'environnement, les sentiers de randonnées, la capacité d'hébergement entre gîtes ruraux, campings et chambres d'hôtes et l'animation d'un point infos, pour les touristes. Notre capacité d'accueil, dépasse les 600 personnes en simultanément. Au début du mois de juillet, nous avons accueilli l'Orchestre de Bretagne pour un concert à l'église dans le cadre des animations des communes de Patrimoine Rural de Bretagne.

Un autre temps fort de l'été, à la fin juillet, a été d'accueillir les marcheurs du Tro-Breiz qui faisaient escale pour une nuit à St Alban en venant de St Brieuc, avant de repartir en direction de St Malo. Ils étaient 1300 environ. Notre commune, ayant été choisie comme ville étape, c'est désormais tous les sept ans que St Alban sera sollicité pour accueillir ces marcheurs qui font le tour de la Bretagne.

Le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) a pris le relais de l'AFR pendant les vacances de l'été dernier. Les enfants des communes de Pléneuf Val André, Planguenoual et St Alban, ont pu ainsi être accueillis dans de bonnes conditions avec un encadrement de qualité et des activités riches et variées. Vos élus ont ainsi relevé le défi et permit à nos jeunes de passer des vacances dans de bonnes conditions.

Restaurant scolaire - Le nombre d'enfants le fréquentant ne cesse d'augmenter. Au vue de cette situation, vos élus en relation avec les enseignants et les responsables du restaurant scolaire, ont proposé que deux services soient mis en place pour l'avenir. Le premier service à 11 h 45 jusque 12 h 30 et le second de 12 h 30 à 13 h 15. Après quelques mois de fonctionnement, nous constatons une amélioration des conditions de préparation et de service dédié aux enfants.

Un autre changement vient de se produire en cette fin d'année à l'Agence Postale. En effet après six années passées à la tenue de l'agence postale, Jean Yves Guernion a fait valoir ses droits à la retraite, comme on dit. Nous le remercions pour le travail accompli tout au long des six années et nous lui souhaitons une bonne et longue retraite. C'est désormais, Mme Christiane Balay, déjà employée de la commune aux services des salles municipales, qui prend le relais et assure ainsi l'ouverture de notre agence postale avec les mêmes horaires d'ouverture et de service au public qu'auparavant.

Dans un autre domaine, celui de la préservation de l'environnement et le traitement des eaux usées, les travaux de la station d'épuration de Pléneuf sont bien avancés. Je rappelle que celle-ci traite toutes nos eaux usées. C'est Pléneuf qui pilote et gère les travaux. Nous sommes associés à la démarche et notre participation financière à l'opération est proportionnelle à la quantité d'effluents traités par celle-ci. C'est un investissement important mais nécessaire au développement de nos deux communes. La nouvelle capacité de traitement est prévue pour au moins une vingtaine d'années sinon plus.

La commune continue de se développer avec la construction des dernières maisons sur le lotissement communal des Clôtures ; c'est désormais deux lotisseurs privés qui prennent le relais :

- l'un, route de la Ville es Cotard pour une quinzaine de lots. Certaines maisons sont déjà terminées et habitées,
- l'autre, route de la Gare en direction de la Ville es Cotard, dénommé "Lotissement du Clos de la Loge" pour une quarantaine de lots. Là aussi, une vingtaine de maisons sont en construction dont certaines terminées et habitées.

Dans les villages, c'est la même tendance avec plusieurs permis de construire délivrés.

La future zone artisanale d'intérêt communautaire, Chemin Romain, n'est pas en reste. La construction du centre technique de la communauté de communes est bien avancée. Il va permettre de regrouper toutes les bennes de ramassage des déchets pour l'ensemble du territoire de la communauté de communes et les services techniques. Dans un deuxième temps, nous aurons la construction de trois ateliers relais financés par la communauté de communes, qui viendront donner le top départ de cette zone dédiée principalement à l'artisanat. De nombreux projets sont en attente mais les délais administratifs nous obligent à faire preuve de patience.

Les projets 2013 en terme d'investissement vont surtout tourner autour de la construction de la garderie périscolaire. La validation du projet a été faite au cours du dernier conseil de l'année. Les travaux devraient démarrer courant février, début mars, pour une livraison prévue pour la rentrée 2013. Cette construction nécessaire, à côté des deux écoles, dans un endroit sécurisé, doit nous permettre de terminer les aménagements paysagers et la voirie de ce pôle dédié à l'éducation, qui regroupe également le restaurant scolaire.

Le deuxième chantier de l'année, devrait se dérouler à la chapelle St Jacques. La toiture et la charpente sont à refaire ou à restaurer. Comme cet édifice est classé monument historique, ce sont les Bâtiments de France qui

.../...

LES RANDONNEUS ALBANAIS

Départ du parking du complexe sportif René Rouget
Dimanche 3 Février à Pommeret à 13 h 30.

ANNONCES

VENTE

- Petites bottes de foin. Tél. : 02.96.32.91.58 le soir.
- 2 combinaisons de ski enfant dont 1 de 140 cm bleu multicolore et 1 de 10 ans bleu, 25 € la pièce ; 1 paire de botte de pluie bleue foncée, pointure 37, à 10 € ; après-ski, pointure 37, à 15 € ; wi et jeu Home sport (24 éléments) à 200 € . Tél. : 06.68.56.58.36 après 20 h.
- Canapé 4 places, 1 fauteuil en tissu vert et bois autour et 1 table de salon rectangulaire, le tout en très bon état 150 €. Tél. : 06.20.81.06.65.

LOCATION

- Appartement T2 à l'année, centre du Val-André. Loyer modéré. Tél. : 06.12.81.13.19

DIVERS

- Le Club Nautique Pays de Ploërmel 56800 TAUPONT vous propose sur le plan d'eau du Lac au Duc pour vos vacances de pâques et d'été, voile, canoë, kayak polo, ski-wake. A proximité immédiate du club : terrains de camping, parcours de santé, circuits de VTT, toboggans aquatiques, baignade surveillée, beach volley, nombreuses animations. Accueil groupes 8 à 60 personnes à partir de 5 ans, supports adaptés au niveau de pratique et de l'âge des stagiaires, plusieurs formules possibles. Encadrement agréé par le Ministère de la Cohésion Sociale et assuré par des moniteurs brevetés d'état et fédéraux. Tél. : 02.97.74.14.51, mail : clubnautiqueploermel@wanadoo.fr ou site : club-nautique-ploermel.com.
- Fani Bourova. Naturopathe. Diététique thérapeutique, Bio Magnétiseur, Thérapies manuelles (shiatsu traditionnel, reboutement scientifique), Compléments alimentaires - Sur rendez-vous uniquement. Tél. 06 59 09 50 46 ou 09 81 24 05 86 - fani.bourova@bbox.fr.

Mémento



		Horaires d'ouverture	
Mairie	☎ 02 96 32 98 98 Fax. 02 96 32 98 22 Site : www.saintalban.fr E-mail.(courriel) : mairie@saintalban.fr	Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi 8 h 15 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15	Jeudi, Samedi 8 h 15 - 12 h
Cybercommune	☎ 02 96 93 88 05	Mardi 20 h - 22 h Samedi de 14 h à 16 h Dimanche de 10 h 30 à 12 h	Sur rendez-vous, lundi, mercredi et vendredi après midi. Tél. 06 72 67 12 01
Bibliothèque	☎ 02 96 93 88 05	Mercredi 14 h 30 - 17 h Vendredi 16 h 30 - 18 h	Dimanche de 10 h 30 à 12 h
Urgences médicales	☎ 15		
Permanences Puéricultrice PMI et Assistance Sociale	Permanence à Lamballe • Mme DESCHAMPS, puéricultrice P.M.I. • Mme MALLET, assistante sociale du Conseil Général, sur rendez-vous - Tél. 02 96 50 10 30	☎ Mardi de 14 h à 16 h 30 ☎ Mardi matin	
Pharmacie	Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées. En cas d'urgence, tél. 15 ou 3237		

**Le prochain
ÉCHO
paraîtra le
12 février
2013,
les
annonces
seront à
déposer
impérative-
ment avant
le vendredi
1^{er} février à
12 h.**

Suite du mot du Maire

pilotent l'opération. En 2009, le projet était sur le point de se réaliser, mais un des financeurs s'est retiré et a ainsi bloqué le démarrage des travaux. Aujourd'hui, cette collectivité départementale nous fait part de son intention de revenir autour de la table et ainsi nous permet d'espérer un déblocage de la situation. Si tous les financeurs honorent leurs engagements, les travaux pourraient débiter en fin d'année.

La bibliothèque aussi va pousser ses murs. Un agrandissement de celle-ci est prévu afin de faire face à la demande qui se développe d'année en année. C'est bon signe et encourageant pour tous les bénévoles qui l'animent et la font vivre.

Dans les projets 2013, la voirie, les aménagements de place et un parking à l'entrée du bourg et divers aménagements paysagers dans les lotissements sont au programme.

Avant de terminer, quelques mots de la communauté de communes. La prise de la compétence eau et assainissement était l'une de nos demandes des vœux de l'année 2012. Ceux-ci ont été entendus et se sont réalisés en fin d'année. En effet la prise de compétence est effective à partir du 1^{er} Janvier 2013. Bien entendu, la transition ne peut se faire du jour au lendemain. C'est pourquoi, les services des communes et ceux de la communauté de communes vont travailler ensemble tout au long de cette année 2013 avant un transfert total en 2014.

Le service déchets évolue, là aussi, nous allons dans le bon sens. Le ramassage des poubelles jaunes en porte à porte est une étape importante pour le service déchets. Au bout d'une année, nous pourrons faire le bilan. Nous pensons tous qu'il sera positif puisque d'autres collectivités le pratiquent depuis quelques années et que le résultat est au rendez-vous. Ce nouveau service doit nous faire prendre conscience que nous produisons tous des déchets et que le tri et le recyclage de certains produits est plus intelligent que le tout incinération.

Et pour terminer, je vous dirais que la commune est toujours aussi attractive et se développe de façon harmonieuse. Les entreprises, les commerces de proximité, les services, le tourisme, un artisanat très développé et l'agriculture forment le socle économique de notre collectivité. Avec toutes ces activités, l'habitat n'est pas en reste.

Nous avons délivré cette année 2012 : 45 permis de construire, 52 déclarations préalables, 55 certificats d'urbanisme. L'état civil a recensé : 25 naissances, 18 décès, 7 mariages, 38 nouvelles inscriptions sur les listes électorales soit au total de 1570 inscrits. La population légale en vigueur au 1^{er} Janvier 2013 est de 1992 habitants. Ce chiffre date déjà de trois ans, c'est à dire du 1^{er} janvier 2010. Je vous rappelle qu'au recensement de 2011, nous avons déjà dépassé le seuil de 2000 habitants.

Confiant dans l'avenir, grâce à cette capacité d'innovation et d'adaptation des albanaises et des albanais, il me reste maintenant à vous présenter à titre personnel et au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, tous mes vœux de santé, de prospérité et de bonheur. Je souhaite ardemment que cette nouvelle année soit riche de projets et de réussite, et qu'elle vous apporte son lot de satisfaction.

Bonne année à tous.

Après la cérémonie des vœux, j'ai eu l'honneur de citer des personnes résidant à ST ALBAN, et qui se sont distinguées au cours de l'année 2012. Il s'agit de Mr Laurent Remingol, Technicien réseaux chez Véolia Eau, qui a obtenu la médaille d'honneur du travail, valeur Argent et Mr Frédéric Huguet, opérateur 3 Tronçonnage au Joint Français, médaille d'honneur du travail, valeur Or. Toutes nos félicitations.

Dans un deuxième temps, avec la collaboration de Mme Monique GERNOT, adjointe, nous avons honoré deux dames de ST ALBAN pour leur dévouement et la durée de leurs engagements dans les associations albanaises. Il s'agit de Mme Marie Yvonne Merpault, pour trente ans, responsable bénévole de la bibliothèque, pour neuf années au sein du bureau de "Fleur d'Aulne", secrétaire du Tennis Club Albanais, trésorière d'une association humanitaire. Marie Madeleine Briend, pour plus de 30 années au service des associations albanaises en tant que cuisinière et responsable des repas. Il faut rappeler aussi que Marie Madeleine était très active au sein du bureau du Cercle Celtique "Fleur d'Aulne". Un grand merci à vous deux pour votre engagement dans les associations et au service de la commune et de ses habitants.

Pour continuer, j'ai eu l'honneur de décorer notre secrétaire de mairie, Mme Martine Coupé pour trente neuf années au service de la collectivité en gravissant tous les échelons de la fonction publique, en ayant débuté sa carrière comme agent de bureau en 1973 à celui de rédacteur principal. Au nom de Mr le Préfet, je lui ai remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, valeur Or. Bravo et toutes mes félicitations.

Pour terminer, j'ai eu l'honneur de décorer un adjoint pour son engagement dans la vie municipale depuis plus de trente cinq ans. Christian Lucas, que vous connaissez tous, a été élu pour la première fois le 25 mars 1977. Depuis cette date, son mandat a toujours été renouvelé. En 2001, il est devenu adjoint et en 2008, son poste d'adjoint a été confirmé et en plus, il a été élu vice-président de la Communauté de Communes chargé de l'environnement. Ses engagements sur la commune vont de la responsabilité au sein du monde associatif, à l'aménagement paysager, les espaces verts, le fleurissement, les communes de patrimoine rural et les Stations Vertes sans oublier la responsabilité du marché, l'été. Au nom de Mr le Préfet, je lui ai remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, Valeur Or.

.../...

Suite des Vœux du Maire

A tous ces personnes, citées, honorées et décorées, le Conseil Municipal se joint à moi pour leur dire toute notre reconnaissance et nos encouragements et leur dire qu'elles sont des exemples pour les générations montantes. Un grand merci à elles.

Le Maire
André GOMET

ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBAISE

Le vélo et les bienfaits sur la santé : comment améliorer sa santé sur un vélo de 7 à 77 ans ...

Le cyclotourisme est un art de vivre fait de convivialité, de plaisir, de rencontres, de partage, de découverte des autres, des cultures et des milieux en excluant toute forme de compétition. La pratique raisonnable, régulière et peu coûteuse de ce type de sport réduit de moitié tous les dix ans, les effets de vieillissement sur l'organisme : lutte contre la sédentarité, amélioration de l'immunité et meilleure résistance aux infections, lutte contre l'hypertension. Le vélo est un sport retenu par le corps médical pour rééduquer les cardiaques (suite au prochain numéro).

Sorties programmées pour le mois de février :

Dimanche 3 : Brevet des 50 km départ à 8 h 45 - St-Alban – La Vollée - St Aaron - La Bouillie - La Himbert - Plurien (Cyclo Mob) - St Jean - La Bouillie - Coron - Les Rigaudais - St Alban.

Habituellement, nous organisons un repas après chaque brevet. Cette année, exceptionnellement, nous avons décidé de participer au repas organisé par l'association des "Compagnons de St-Jacques" le même jour. Inscription auprès des responsables de l'Entente Cyclo.

Dimanche 10 : 66 km - Départ à 9 h - St-Alban – Andel par La Crinière - Lamballe - St Aaron - La Bouillie - Montbran - Pléboule - Port à la Duc à droite - Tiercelin à gauche - St Aide - Fréhel - La Couture - Pléneuf - St Alban.

Dimanche 17 : 70 km - Départ à 8 h 30 - St-Alban - La Bouillie - Hénanbihen - Ruca - St Potan - Pluduno à gauche D55 puis 200 m à droite Le Vieux Bourg - St Lormel - La Croix aux Merles - Matignon - Montbran - St Jean - Plurien - La Couture - St-Alban.

Dimanche 24 : 76 km - St-Alban- La Couture - Fréhel - Port à la Duc à droite - La Ville Abbé - Ruca - St Potan - Pluduno - St Lormel- La Croix aux Merles - Matignon - Hénanbihen - La Bouillie – St-Alban.

Communauté de Communes Côte de Penthièvre

Appel à candidature

La Communauté de Communes Côte de Penthièvre organise un village destiné au grand-public sur la thématique de la récupération, du réemploi et du recyclage le 22 juin 2013 après-midi à Erquy.

Dans le cadre de cette journée nous recherchons à mettre en lumière des acteurs du territoire (associations, particuliers, professionnels) qui seraient à même de présenter leurs activités et/ou hobbies au travers d'ateliers sur ce thème.

Toutes personnes souhaitant animer des ateliers, comme : le troc, la cuisine à partir de restes de repas, la réparation de vélos, la couture, des astuces de bricolage à partir de matériaux de récupération ... ou toutes autres idées d'animations seront les bienvenues. Vous pouvez nous contacter :

Patricia Holé, 02.96.32.98.90, prevention-dechets@cdc-cote-penthièvre.fr

UTL

Le secret des enluminures du Moyen Âge avec **Stéphanie VINCENT** : *Docteur en littérature Médiévale*

L'enluminure au Moyen Âge est fascinante : elle évolue au fil des siècles, elle a sa symbolique propre. À travers de nombreux exemples, entrons dans l'univers de l'enluminure médiévale, où le symbole prime sur la réalité

Le 7 Février à 14 h 30 au Casino du Val-André. Conférence réservée aux adhérents. Possibilité de s'inscrire à partir de 14 h. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez, adresser un mail à la présidente : mf.michel@hotmail.fr ou la secrétaire gisele.brueel@free.fr.

LES COMPAGNONS DE SAINT-JACQUES

L'association "Les Compagnons de Saint Jacques" dont le but est de sauvegarder et faire vivre la chapelle, organise son repas annuel le dimanche 3 février à la salle des fêtes de Saint Alban à partir de 12 h 30. Le prix du repas est fixé à 15 € pour les adultes. Les réservations sont à prendre avant le 30 janvier auprès de Patricia David 02-96-32-91-34 ou de Robert Gernot 02-96-32-91-67 après 19 H.

THÉÂTRE

La troupe de Saint-Alban remonte sur les planches à la salle des fêtes. Au programme, 1 pièce en deux actes de Marie Laroche-Fermis, "**LE TRESOR DE TANTE AGATHE**". Vous aimez rire, vous détendre en famille ou entre amis. Alors ne manquer pas ce rendez-vous. **Samedi 9 Février à 20 h 30 et dimanche 10 Février à 14 h 30.**

AMICALE LAÏQUE

Date à retenir : Samedi 16 mars 2013. L'amicale laïque de Saint-Alban organise son repas annuel à partir de 20 h à la Salle Municipale de St Alban. Le repas sera défini dans le prochain écho.

CLUB DES AINES DE LA FLORA : Activité de Février

Marche douce les lundi 4 : Quai des Rêves Plan d'eau Lamballe , 11 : Sables d'Or les Hôpitaux, 18 : Saint-Alban l'Hormelet, 25 : Planguenoual la Ville Meen. Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes, départ 14 h 30

Piscine et aquagym : Les mardis : 29 janvier , 5 et 12 février de 16 h à 17 h. Attention : vacances scolaires du 25 février 2013 au 9 mars 2013. Des travaux d'entretien se dérouleront pendant cette période, nous vous tiendrons informés de la date réelle de reprise.

Club du jeudi : les jeudis : 14 et 28 : Jeux de cartes et de société, boules bretonnes . Activités agrémentés d'un goûter.

Repas de l'Assemblée Générale du jeudi 14 février 2013 : Contrairement à l'information qui vous a été communiquée dans le précédent écho, toutes les personnes intéressées par cette journée avec repas, peuvent s'inscrire avant le jeudi 7 février 2013, au plus tard. Prix adhérent : 13 €. Prix non adhérent : 16 € Nous comptons sur vos nombreuses présences. Contact du club par mail : clublaflora@gmail.com Alain MARIE au 02 96 32 96 59 ou Jacques LEFEUVRE au 02 96 32 43 62.

CITÉ DES MÉTIERS : Programme de Février 2013

- Lundi 4 à 14 h à Paimpol: "Conseils pour une candidature efficace". Sur inscription.
- Mercredi 13 à 14 h à Ploufragan : "Les métiers du Téléconseil". Sur inscription.
- Vendredi 15 de 9 h 30 à Ploufragan, Guingamp, Loudéac et Rostrenen : "Les métiers de l'Agriculture et du Vivant. Sur inscription.
- Mardi 19 à 18 h à Saint-Brieuc : "Un parcours scolaire en rupture : qui peut vous aider ?".
- Mercredi 20 à 14 h à Ploufragan : " Les métiers de la Rééducation et de la Kinésithérapie". Sur inscription.
- Jeudi 21 à 18 h à Ploufragan : "Les métiers d'Auxiliaire de Puériculture et de Puériculteur".
- Mardi 26 à 14 h à Ploufragan : "Découvrir le contrat de professionnalisation". Sur inscription.
- Mercredi 27 à 14 h à Ploufragan, Lamballe, Loudéac et Merdrignac : "Les métiers de la Vente à domicile". Sur inscription.

La Cité des Métiers, Espace Sciences et Métiers - Zoopôle - 6 rue Camille Guérin, 22440 Ploufragan. Tél. 02 96 76 51 51. - www.citedesmetiers22.fr

LA PLUME DE LOI

Ce qui change en ce début d'année :

- **Malus automobile**

Le nouveau barème est applicable aux véhicules immatriculés à compter du 1er janvier 2013 :

- pour la première tranche (taux d'émission de CO2 entre 136 et 140 grammes par km), le malus est de 100 €,
- pour la dernière tranche (taux d'émission supérieur ou égal à 200 grammes par km), le malus est de 6 000 €.

Rappelons que la taxe n'est pas due sur les certificats d'immatriculation :

- des véhicules immatriculés dans le genre " Véhicule automoteur spécialisé " ou voiture particulière carrosserie " Handicap "
- des véhicules acquis par une personne titulaire de la carte d'invalidité ou par une personne dont au moins un enfant mineur ou à charge, et du même foyer fiscal, est titulaire de cette carte.

Par ailleurs, une minoration du malus est accordée aux familles ayant au moins 3 enfants à charge et bénéficiaires des allocations familiales qui acquièrent ou louent un véhicule de 5 places assises et plus.

- **Le congé de Papa et des autres**

Le congé de paternité est élargi en un congé de paternité et d'accueil de l'enfant. En bénéficient le père salarié ou fonctionnaire, la personne vivant maritalement avec la mère indépendamment de son lien de filiation avec l'enfant qui vient de naître. Il peut s'agir du conjoint de la mère, du partenaire ayant conclu un PACS avec elle ou de son concubin.

- **Ne m'appellez plus ...**

Le Conseil d'Etat a validé la suppression du terme « Mademoiselle » dans les formulaires administratifs.

- **Grippenet.fr**

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et l'Institut de veille sanitaire (INVS) propose un système participatif en ligne de collecte de renseignements pour améliorer la surveillance de la propagation et de l'évolution de l'épidémie de grippe. Ce site s'adresse aux personnes majeures, les informations sont anonymes. Données en temps réel, elles sont traitées immédiatement. Cette déclaration ne se substitue en aucune manière à une consultation chez le médecin généraliste référent.

- **Le particulier employeur**

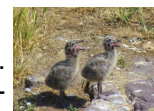
Jusqu'à présent, le Cesu déclaratif permettait au particulier employeur d'un salarié à domicile de choisir de cotiser soit au forfait soit au réel. A compter du 1er janvier 2013, ce choix n'est plus possible : la cotisation au réel est appliquée automatiquement par l'Urssaf et une déduction forfaitaire des cotisations patronales de 0,75 € s'applique à chaque heure déclarée.



Grand site Cap d'Erquy Cap Fréhel*

Face à un animal sauvage en danger, quels comportements à adopter ?

En octobre dernier, un jeune blanchon, petit du phoque, s'est échoué sur la plage de Pléhérel. Face à sa détresse et à l'envie légitime des promeneurs de l'aider, le Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel souhaitait rappeler quelques recommandations pour venir en aide à un animal sauvage.



Les premiers gestes à faire ou à ne pas faire ...

Avant de se précipiter sur l'animal, il est préférable de prendre certaines précautions afin de ne pas aggraver son état et de vous préserver. Par conséquent, ne soulevez pas ou ne déplacez pas l'animal à mains nues. Munissez-vous de gants pour éviter les morsures ou les pincements. Saisissez l'animal et déposez-le dans un carton fermé, muni de petites ouvertures pour que l'air puisse circuler. Ne le nourrissez pas et ne le manipulez que si nécessaire. Après s'être assuré de sa sécurisation, contactez la structure compétente.

A chaque espèce son spécialiste ...

En fonction de l'espèce en danger, plusieurs structures sont habilitées à prendre en charge l'animal. Tour d'horizon des structures à alerter ...

. La LPO, spécialiste des oiseaux

Face à un oiseau blessé, enrroulez-le délicatement dans un carré de tissu afin que ses ailes soient immobilisées et placez-le dans un carton. Puis contacter le **LPO de l'île Grande au 02 96 91 91 40** située à Pleumeur Bodou qui prendra en charge son rapatriement et vous conseillera sur les premiers soins à prodiguer.

. Océanopolis, spécialiste des mammifères marins

Face à un mammifère marin échoué, trois règles s'appliquent : laissez le tranquille, ne le touchez pas, ne le remettez surtout pas à l'eau et prévenez **Océanopolis au 02 98 34 40 40 ou au 02 98 34 40 51** qui dépêchera une structure compétente pour prendre en charge l'animal.

. Le Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel peut intervenir pour les chauves-souris

En France, un réseau de chiroptérologues existe permettant de prendre en charge une chauve-souris blessée et d'analyser les circonstances de la découverte de la chauve-souris. Ainsi, si vous trouvez une chauve-souris en difficulté, saisissez-la délicatement avec des gants et placez-la dans une boîte aérée obscure. Puis contactez le **Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel au 02 96 41 50 83**, Philippe Quéré ou l'un de ses collègues, interviendra ou fera suivre votre alerte auprès du spécialiste le plus proche de chez vous.

. L'ONCFS (office national de la chasse et de la faune sauvage), spécialiste de la faune sauvage

Pour tout autre animal, contactez l'**ONCFS départementale au 02 96 33 01 71** qui vous redirigera vers des structures de proximité et vous renseignera sur ce que vous avez ou non le droit de faire.

On vous donne des nouvelles de vos protégés ...

Sur le carton, n'hésitez pas à indiquer votre nom, prénom, adresse ou email. Dans la mesure du possible, les structures vous envoient des nouvelles de votre protégé et vous informe de son devenir !

Contact : Marion MEFFRE, Chargée de communication - 02 96 41 50 83 - sd.c.animateur@wanadoo.fr

ACADEMIE DE RENNES - Concours de journaux scolaires 2012 - 2013

L'académie de Rennes organise un concours de journaux scolaires (CLEMI / Presse à l'école) en partenariat avec Ouest-France, le Télégramme, l'association nationale de la presse pour les jeunes "Jets d'encre" et Reporters sans frontières.

Participez au concours des meilleurs journaux scolaires 2013 de l'académie ! Gagnez de nombreux prix et des appareils photos numériques répartis entre les lauréats. Une sélection de trois journaux par catégorie participera aussi au concours national.

Il est ouvert aux écoles, collèges, lycées et aux autres établissements publics et privés de Bretagne.

Renseignements, inscriptions et envoi des journaux avant le 14 février 2013.

Contact : Michel Hélaudais - 06 75 71 49 15 clemi.bretagne@ac-rennes.fr

PÔLE EMPLOI

La nouvelle agence Pôle emploi de Lamballe a ouvert ses portes le vendredi 18 janvier 2013, près du stade Louis Hingant. Les demandeurs d'emploi des 47 communes rattachées à cette nouvelle agence recevront, au cours de la première quinzaine de janvier, un courrier les informant des coordonnées de l'agence Pôle emploi de Lamballe.

Pôle emploi Lamballe 5 Avenue Georges Clémenceau CS 70525 22405 LAMBALLE Cedex

Horaires d'accueil au public : Lundi, mardi, et mercredi : 8 h 30 - 16 h 30

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30 - vendredi : 8 h 30 - 15 h 30 (Desserte par bus ligne urbaine, arrêt "Stade Louis Hingant")

Rappel: nos services à distance vous accueillent tous les jours, 24h/24 : www.pole-emploi.fr